



Accord cadre de coopération en ophtalmologie

Centre national d'ophtalmologie des 15-20
et Centre hospitalier de Bicêtre



CME centrale 9 juillet 2024

2024



Une collaboration ambitieuse avec les 15-20 pour Bicêtre, dans le sillon d'une expérience réussie avec Ambroise-Paré

➤ **Les ambitions de la collaboration :**

- **Accès à un plateau technique équipé selon les standards les plus exigeants.**
- **Renforcer les capacités d'investigation d'une équipe hospitalo-universitaire** parmi les plus actives dans le domaine de la surface oculaire et sécuriser sa place à l'international
- **Renforcer l'attractivité de Bicêtre pour l'ensemble de l'équipe de Bicêtre** avec une augmentation en cascade de l'engagement des DES, et jeunes séniors, confortant ainsi un cercle vertueux au moment du choix des stages (depuis les internes jusqu'aux CCA et assistants)
- **favoriser l'émergence de projets communs** par des moyens mutualisés sur le plan clinique et universitaire

- **Ce projet s'inscrit en continuité de l'expérience réussie de l'hôpital Ambroise-Paré.** L'organisation mise en place depuis plus de 20 ans, avec un PU-PH chef de service d'APR partagé avec les 15-20 (affectation H APR/15-20 et U à UVSQ), a permis au service d'ophtalmologie d'Ambroise-Paré de maintenir son attractivité et d'augmenter de façon significative et continue son activité

ambitions



Une collaboration à même d'accroître le rayonnement universitaire de Bicêtre

- **Appui de l'unité de recherche clinique du GHU Paris-Saclay et de la DRCI pour la promotion d'études cliniques** et la réponse aux appels à projet auxquels ils prennent part
- Accès à l'équipe de Bicêtre du **centre d'investigation clinique (CIC) des 15-20 dédié à l'ophtalmologie**
- **Rapprochement envisagé du CH de Bicêtre avec l'Institut de la vision (IDV) ainsi qu'entre ce dernier et l'IDMIT**, laboratoire d'accueil de l'équipe de recherche des Pr Marc Labetoulle et Antoine Rousseau, notamment sur des projets de recherche impliquant des modèles en primate non-humain.
- **L'équipe d'ophtalmologie de Bicêtre sera intégrée à l'institut hospitalo universitaire « FOrESIGHT » et la fondation « Voir et entendre »**, tous deux adossés à l'Institut de la vision
- **L'UFR Saclay ainsi que les deux hôpitaux d'affectation figureront dans toute signature d'article scientifique** impliquant les praticiens du service d'ophtalmologie de Bicêtre concernés par cet accord de coopération.

ambitions



Une collaboration cohérente avec la dynamique ambulatoire de Bicêtre et assurant une prise en charge la plus adaptée selon le profil des patients

- **Les patients ambulatoires** continueront d'être pris en charge à l'unité de chirurgie ambulatoire de Bicêtre, permettant aussi le développement de l'activité
- **Les patients atteints de pathologies médicales** nécessitant une hospitalisation, telles que les formes sévères des maladies oculaires inflammatoires ou virales, actuellement hospitalisés dans les services de médecine partenaire de Bicêtre
- **Les patients actuellement accueillis en hospitalisation complète à l'hôpital Bicêtre pour des interventions chirurgicales** pourront être adressés de manière résiduelle à l'hôpital national de la vision des 15-20 (au maximum 80 séjours), qui offre la possibilité de prendre en charge les patients chirurgicaux nécessitant des méthodes diagnostiques ou chirurgicales non disponibles à Bicêtre
- De manière accessoire, les 4 vacations auparavant assurées au bloc central de Bicêtre pourront être redéployées au bénéfice des autres spécialités

ambitions



Une organisation à même de renforcer l'équipe médicale de Bicêtre

- Les Professeurs Marc Labetoulle et Antoine Rousseau, personnels hospitalo-universitaires impliqués dans la collaboration, seront affectés de la manière suivante :
 - **L'affectation universitaire sera celle de l'UFR Saclay**
 - **L'affectation hospitalière sera une bi-affectation à l'hôpital national de la vision des 15-20 et à l'hôpital Bicêtre.**

- **La chefferie de service de l'hôpital Bicêtre continuera d'être assurée par le Pr Marc Labetoulle** (comme celle du Pr Antoine Labbé, chef de service de l'ophtalmologie à APR)

- **Une attractivité médicale renforcée pour le service de Bicêtre** : l'accès au plateau technique des 15-20 pourra être facilité pour l'ensemble de l'équipe d'ophtalmologie de Bicêtre, plus particulièrement aux juniors et jeunes seniors, afin de s'exercer sur un plateau technique correspondant au *standard of care*, afin de permettre au service d'ophtalmologie de Bicêtre de gagner en attractivité, et ainsi demeurer une équipe hospitalo-universitaire d'excellence tant d'un point de vue universitaire que clinique.

ambitions